

FICHE VERTE



ATELIER JEUNES/ASSISTANTE SOCIAL/EDUCATEUR dans le cadre de la préparation à l'âge adulte

<u>Thème</u>: Initiation frais adulte, prise de conscience de la nécessaire gestion d'un budget à l'âge adulte.

LES FRAIS HABITUELS A l'AGE ADULTE

Les frais habituel à l'âge adulte peuvent varier selon la situation financière et personnelle de chacun, les besoins.

Quelques exemples:

Quand on est en ESAT et Foyer d'hébergement :

Le revenu moyen est de 580 euros + 400 euros d'AAH : **980 euros par mois** Frais à reverser au foyer d'hébergement **480 euros par mois**. **Il reste à la personne** <u>500 euros</u>.

Quand on est en foyer de vie en internat :

900 euros d'AAH

Après avoir payé le foyer de vie (hébergement, nourritures, blanchisserie...), il reste à la personne <u>240 euros</u>.

Les frais principaux d'un adulte doit être :

- La nourriture
- Le loyer
- Le paiement de l'électricité, de l'eau.
- Les transports
- Les assurances
- La mutuelle
- Les impôts









Attention! La gestion d'un budget nécessite de savoir compter si ce n'est pas le cas il faut se faire aider par une personne de confiance (famille, ami..) ou par <u>un curateur ou un tuteur.</u>

LA BANQUE

Pour pouvoir encaisser son salaire, ses allocations, il est obligatoire d'avoir un compte bancaire.

La banque permet aussi de mettre de côté son argent (faire des économies). Afin de pouvoir accéder aux services de la banque, il faut ouvrir <u>un compte bancaire</u> (en vous rendant à la banque et en remettant les justificatifs nécessaires, il existe plusieurs banques, pour choisir, il faut comparer les prix et les avantages).

Avoir un compte permet en autres de :

- Pouvoir encaisser ses chèques,
- Pouvoir recevoir de l'argent directement par « virement bancaire » sur votre compte (exemple pour les revenus d'un emploi),
- Pouvoir utiliser une carte (ou un chéquier si on y arrive).

PIECES ET BILLETS:





Attention!

Il est préférable de ne pas avoir beaucoup d'argent sur soi, pour éviter de les perdre ou de se les faire voler.

N'hésitez pas à utiliser un porte-monnaie plutôt que d'avoir de l'argent dans vos poches, c'est plus sûr !!

LES CARTES:

Lorsqu'on a <u>un tuteur ou un curateur</u>, une carte de retrait est proposée pour aider à la gestion de son argent, ce retrait peut se faire généralement chaque semaine ce qui est utile pour gérer son argent.

Il existe la « carte bleue » (payante) pour pouvoir effectuer des achats ou une « carte de retrait » (gratuite) uniquement pour retirer de l'argent.

Avec l'aide de votre code (à ne donner à personne et à ne pas écrire à côté de sa carte), vous pouvez retirer de l'argent aux distributeurs des banques (sous la forme de billets).







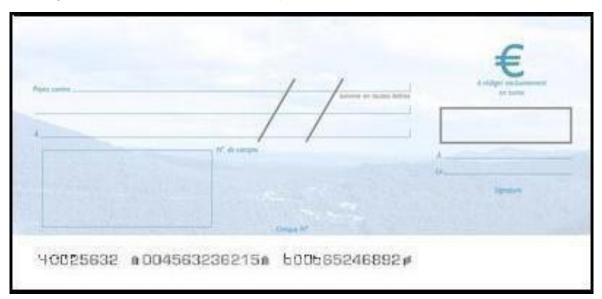


Attention!

Si vous perdez votre carte, il faut faire opposition immédiatement c'est-à-dire prévenir tout de suite sa banque ou son curateur ou tuteur pour éviter les vols sur votre carte.

LES CHEQUES

Il peut vous arriver de recevoir un chèque (de la famille, d'un employeur...), il faut le donner à la banque pour que l'argent que représente ce chèque soit encaissé. Il sera nécessaire de mettre votre signature et le numéro de votre compte.



L'utilisation pour payer par chèque demande de savoir <u>parfaitement lire et écrire</u>.

Attention!

L'utilisation de tous ces modes de paiement nécessite un suivi quotidien de ses comptes. Dépenser au-delà de son argent disponible peut avoir <u>d'importantes conséquences</u>, intérêts (payer en plus), refus de paiement, voir blocage de votre_compte (fermeture de votre compte bancaire). N'hésitez pas à demander de l'aide à un adulte de confiance.

LES EXEMPLES DE FACTURES :

Voici un exemple de facture EDF :

- Il y figure toujours le montant.
- Il y figure toujours la date à ne pas dépasser pour payer.
- Vos coordonnées et celle du service à contacter si besoin.





0